

Controverse ?

L'exigence d'une allocation inconditionnelle de base— un problème socio-pathologique ?

2 voix sur un ouvrage de Johannes Mosmann, ou selon le cas
sur la série d'articles parue dans la revue *Die Drei* 1-2 à 7-8/2018¹

Recension de l'ouvrage par *Angelica Brown* :

Johannes Mosmann : *L'allocation inconditionnelle de base. Pathologie et répercussion d'un mouvement social*, Institut pour la *Dreigliederung* sociale, Berlin 2019, 136 pages, 12€.

Cette analyse critique est née du dialogue que l'auteur, issu de l'*Institut für Soziale Dreigliederung* à Berlin, entretient sur plus d'une année durant avec des partisans de l'Allocation Inconditionnelle de Base (AIB).

Johannes Mosmann a thématiqué d'une manière impressionnante sur l'idée d'une AIB, sur la manière dont un penser transmis s'est formé des concepts pour des processus dans l'économie qui ne décrivent principalement pas les processus réels et le contexte de conformité aux lois de l'économie existant aujourd'hui, fondée sur le partage/division du travail. Ces conformités aux lois économiques inhérentes à la vie économique, sont à peine développées par l'auteur d'une manière que l'on peut aisément suivre par l'esprit de sorte qu'il est possible pour la compréhension ultérieure de l'analyse à l'instar d'une amorce, de penser de neuf et conformément à la réalité des concepts tels que « travail » ou « revenu ». « ... Au contraire de la question personnelle posée par le mouvement de l'AIB : « *Que ferais-tu, si on te pourvoyait d'une AIB ?* », la question sociale a la teneur suivante : « Comment créer des conditions dans lesquelles l'individu puisse tirer le sens de son travail du contexte social ? Comment pouvons-nous découvrir le sens de notre travail chez autrui, dont le besoin s'en trouve ainsi servi ?... » (p.31)

Un autre point critique apparaît avec la question de savoir si le progrès technologique rend effectivement superflus des individus humains et en fait de purs consommateurs sans participation à la vie sociale. C'est sur cette logique que se fonde l'idée de l'AIB. Dans une édification très réussie sont indiquées les répercussions sociales des ordonnancements de droit de propriété existants dans l'économie qui financent des contextes en définitives qui n'ont plus rien à voir avec les produits, voire même en ultime conséquence, en dérobant à l'être humain son droit à l'existence acquis par sa naissance. Ici le mouvement de l'AIB, qui est censé intervenir en guérissant, provoque exactement le contraire. « ... Il ne peut y avoir de « droit à une AIB », si la sensibilité juridique se trouvant derrière cette exigence, se voit prise au sérieux. Au lieu de tenter d'intervenir avec le droit sur l'économie, le citoyen devrait s'éveiller au droit en tant que tel et l'affirmer vis-à-vis de l'économie... » (p.64)

L'auteur pénètre ensuite plus profondément dans la nature de l'informatisation. La redistribution à laquelle s'efforce le mouvement de l'AIB d'un revenu engendré par des robots, soulève pour lui la question de savoir dans quelle relation les revenus humains se trouvent avec les denrées fabriquées par des robots. Car en vérité ces denrées devraient être meilleur marché, puisque des robots n'ont besoin d'aucun salaire. Or « .. ce n'est pas la suppression des emplois dans maintes branches qui engendre le déséquilibre, mais au contraire le fait que les produits correspondants doivent être payés comme si les emplois étaient encore assurés et que d'une certaine manière, des fantômes étaient ainsi payés... » (p.72). Cette mise hors circuit de la perception des processus économiques réels est une négation des faits concrets de l'existence physique et signale une tendance excarnatoire avec d'épouvantables conséquences et totalement dans l'esprit des « visionnaires » de la *Silicon Valley*.

En conclusion et après d'autres critiques substantielles, l'absurdité morale entretenant un système d'une AIB se voit clairement exposée dans sa portée. Quant à la solution pratique — notoirement de s'efforcer à une administration conforme aux faits des composantes (*Glieder*) de l'organisme social en tant qu'urgence du temps présent — elle se voit heureusement et brièvement abordée à la fin de l'ouvrage.

Le pragmatisme coulant de source dans cet ouvrage le rend agréable à lire. En aucun lieu les partisans de l'AIB et leur juste indignation sur le système ainsi que leur idéalisme élevé ne sont mis en doute. Mais le sentiment de densité, qui s'installe dès après la lecture du premier chapitre, devrait foncièrement être pris au sérieux. Ici un espace est ouvert pour le besoin d'une réflexion sociale plus profonde. En vérité un tel

¹ Traduite en français (y compris les critiques afférentes adressées à l'auteur par des lecteurs de *Die Drei*) et disponible auprès du traducteur, *ndf*

ouvrage est pour ainsi dire créé pour des êtres humains ouverts qui considèrent de leur devoir de contrôler intérieurement et extérieurement leur point de vue pour s'approcher d'une réelle formation de conscience conforma à l'époque.

Lettre à *Die Drei*

Questions fausse et juste par *Hans-Florian Hoyer*

Au sujet de la série : *L'Allocation Inconditionnelle de Base (AIB) ; Pathologie et répercussion d'un mouvement social I-VI de Johannes Mosmann dans Die Drei 1-2 à 7-8/2018*²

La rédaction a accordé une très large place aux développements de Johannes Mosmann au sujet de l'AIB avec une série de six essais. Malheureusement avec le sous-titre de cette série : « *Pathologie et répercussion d'un mouvement social* », un ton s'est mis à retentir qui selon mon jugement, ne sied pas à une revue comme celle-ci.

À côté d'évaluations qui méritent réflexion, Mosmann présente des arguments contre « un » mouvement, dont l'origine n'est en aucun cas monolithique. À cette occasion il ne fait pas sa mijaurée dans l'adjudication de jugements sur des états présumés de ceux qui sont mis en mouvement par de « fausses » questions. La question de savoir ce que l'on ferait si l'on ne devait plus travailler, qui été posée pour illustrer que naturellement pas tous — comme présumé — ne s'allongeraient dans leur hamac, est pour ce mouvement une question fausse. Pour lui, qui veut agir contre la misère et rendre possible un revenu pour tous, la question se pose ainsi : « Comment les relations de valeurs mesurés à la consommation peuvent-elles s'articuler et sous quelles conditions préalables, le travail peut-il aller à la rencontre de ces relations de valeur. — Quel argument « contre » la première question !

Il se peut que la question d'économie politique la plus importante soit celle du prix. Mais en est-elle ainsi la question sociale la plus importante ? Y a-t-il dans ce traitement exclusif, la garantie que toutes les autres questions sociales seront réglées avec cela ? Certainement pas. Abstraction totalement faite qu'avec l'AIB seul le résidu du revenu du travail doit être autrement organisé. D'une séparation du travail et du revenu, il ne peut être question que sous condition.

À mes yeux, la question sociale est celle de donner à tout être humain la possibilité de déployer son individualité. Étant donné qu'il est purement et simplement auto-approvisionnant (*selbstversorger*), mais il a besoin d'un environnement favorable. En font partie les relations aux semblables, ce qui est cultivé en commun, la culture. La base de tout c'est de recevoir la base corporelle, ce à quoi nous sommes les uns pour les autres actifs en tant qu'approvisionnés et approvisionneurs en commun.

L'être humain individuel peut produire des contribution de base et aussi pour la « culture », ce à quoi je compte l'éducation et les soins, au sens le plus large.

L'atmosphère des développement de Mosmann ne me semble pas appropriée pour stimuler une solution élaborée par un travail en commun. Or c'est une telle incitation que j'attendais de la part de cette revue.

Sozialimpulse 2/2019.

(Traduction Daniel Kmiecik)

² Voir la note 1.Ndt